LE PARADOU - Défends de Sousteyran

Paradou

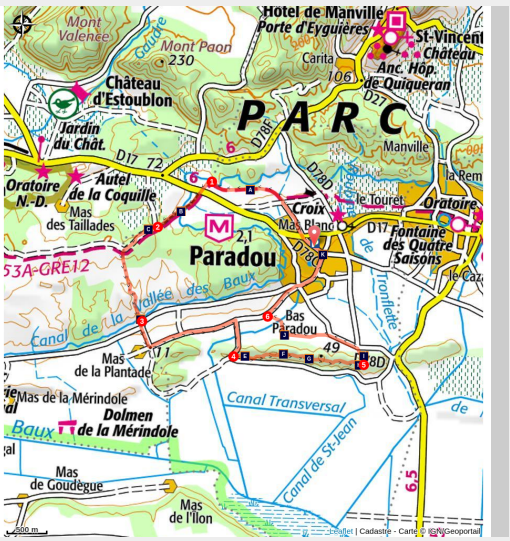

Ancienne ligne ferroviaire Salon-Arles (©Rémi Sérange - PNR Alpilles)

Promenez-vous au cœur du "paradis" qu'offrent les paysages de ce bout des Alpilles !

La quiétude des chemins et des routes de la commune du Paradou vous portera des Défends de Sousteyran, aux superbes Rochers de la Pène. Ces derniers renferment les Tours du Castillon, petit trésor patrimonial des Alpilles, ainsi que de magnifiques points de vue sur les piémonts sud du massif, dont leur point culminant les Opies.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 11.2 km

Dénivelé positif : 152 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Patrimoine et histoire, Produits du terroir

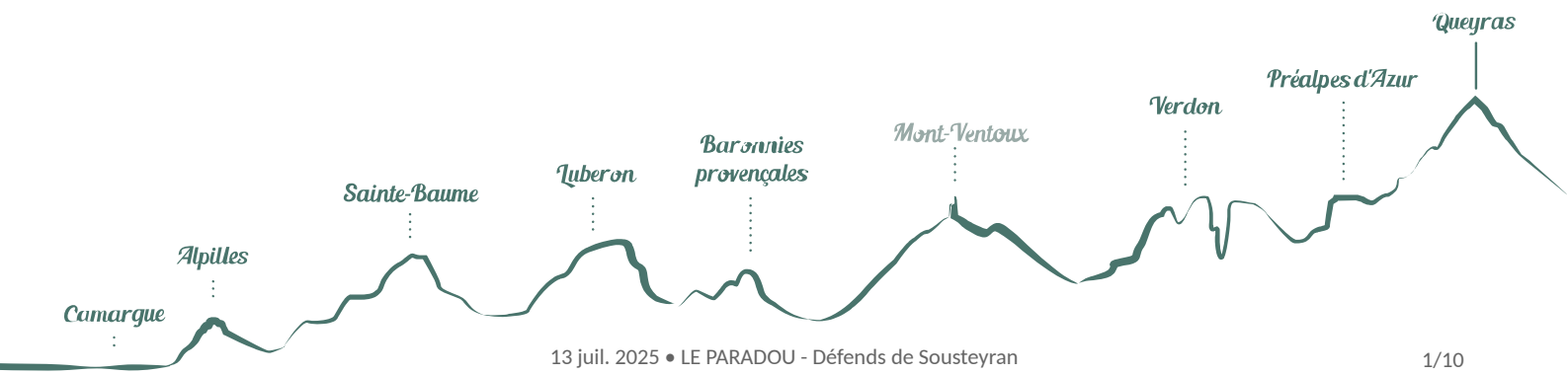

Itinéraire

Départ : Parking des écoles, Le Paradou
Arrivée : Parking des écoles, Le Paradou
Balisage : GR® Non balisé PR PR local

Dos au parking, tourner à droite sur la route de Saint-Roch et rejoindre le croisement avec la D17 (prudence, circulation). La traverser et suivre le chemin de la Burlande, balisé PR. 500 m plus loin, laisser le premier chemin à gauche pour emprunter le deuxième, en suivant le panneau "Fontvieille 10,3 km". Continuer sur 1 km.
1- Au croisement, basculer à gauche, en suivant le panneau "Fontvieille 9,2" (prudence, circulation). Retraverser la D17 et emprunter le chemin de Constemple, balisé GR® et PR. Grimper sur ce chemin balisé pendant 800 m, pour rejoindre une piste DFCI.
2- Emprunter cette piste par la gauche, toujours balisée GR® et PR, en passant une barrière. Continuer sur 500 m, jusqu'à une intersection. Basculer sur votre gauche et suivre sur 1 km ce chemin, balisé PR, pour rejoindre un pont-canal.
3- Rejoindre la route D78E et la suivre tout droit. Après son virage à gauche, continuer sur 1 km le long de cette route. Passer quelques habitations, puis emprunter à droite le chemin goudronné du Pas de Loche.
4- Au niveau d'un petit col, bifurquer à gauche sur un sentier, balisé bleu au sol. Continuer pendant 1,7 km sur ce sentier balisé bleu, pour rejoindre les Tours de Castillon, en passant par le sommet surmonté d'une croix.
5- Juste après les Tours de Castillon, basculer à gauche et rejoindre une route goudronnée. L'emprunter à gauche sur 400 m, puis dans le virage prendre à gauche le chemin des Crèmades et de la Pène.
6- Au bout du chemin, tourner à droite pour suivre la D78E. Continuer toujours tout droit pendant 1,2 km, jusqu'au centre-bourg du Paradou. Au carrefour orné d'une croix, emprunter la route à gauche et rejoindre 150 m plus loin le point de départ.

Sur votre chemin...

- Ancienne ligne ferroviaire (A)
- Bauxite (C)
- Le lézard ocellé (E)
- Le massif des Alpilles (G)
- L'olivier (I)
- Le village du Paradou (K)
- Canal de la Vallée des Baux (B)
- Pont-canal de la vallée des Baux (D)
- Rochers de la Pène (F)
- Les Tours de Castillon (H)
- L'Atelier Fromager des Calans (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Au point 1 et après le point 4 : la section au niveau de la route présente un risque lié à la circulation, donc prière à ce niveau de bien rester sur le bas-côté.
- Au point 5 : attention à la barrière à franchir, qui peut être un obstacle pour certains randonneurs.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

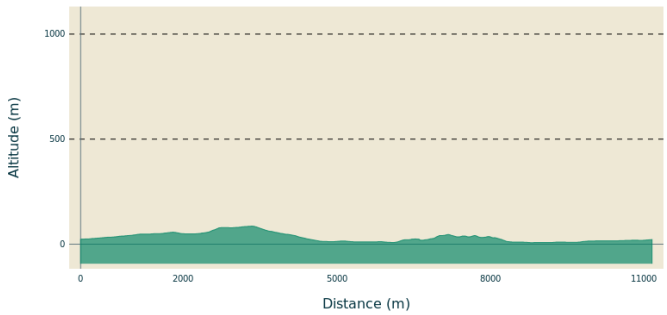

Altitude min 7 m
Altitude max 86 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !
Ligne 702, arrêt "Les Plouvinons" - informations et horaires en ligne

Accès routier

À 2 km à l'ouest de Maussane-les-Alpilles par la D17.

Parking conseillé

Parking des écoles, Le Paradou

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles

2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr
Tel : +33 (0)4 90 90 44 00
http://www.parc-alpilles.fr/

OTI Alpilles-en-Provence
Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com
Tel : +33 (0)4 90 92 05 22
http://www.alpillesenprovence.com

Sur votre chemin...

Ancienne ligne ferroviaire (A)

Commencée en 1868, la construction de la ligne ferroviaire Arles-Salon est achevée en 1887. En 1900, une évaluation du trafic montre que le nombre de voyageurs et de marchandises (céréales, vin, houille) est peu important. Même si la prospérité des villages a bénéficié de la connexion au réseau ferroviaire, la ligne est finalement fermée en 1950, dans un contexte favorable à la circulation routière.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Canal de la Vallée des Baux (B)

Ce canal, mesurant 53 km de long, a fait l'objet d'un long travail de réflexion et de conception. Commencé en 1792, le canal sera mis en eau un siècle plus tard, en 1914. Pour développer la présence humaine et l'activité économique dans les Alpilles, il était important qu'un réseau hydraulique irrigue le territoire et permette à l'agriculture de se développer. Ce canal alimente à lui seul la partie sud du massif.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Bauxite (C)

La bauxite, du nom éponyme des Baux-de-Provence, est un agglomérat argileux alumineux et ferrugineux, généralement rouge mais parfois tigré ou blanchâtre en fonction de la teneur en oxydes de fer et en impuretés. Il fut découvert en 1821 par le géologue français Pierre Berthier, venu chercher du minerai de fer dans les Alpilles. Suite à une concurrence mondiale et des protestations locales, son exploitation a été arrêtée dans les Alpilles.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Pont-canal de la vallée des Baux (D)

Dans le massif des Alpilles, de nombreux ouvrages hydrauliques ont été construits pour approvisionner l'ensemble des communes en eau. Le canal de la vallée des Baux, mis en eau depuis le 3 juillet 1914, passe le long des piémonts sud du massif. La spécificité de ce milieu, associée à celle d'un canal qui doit comprendre une pente douce permettant le bon écoulement de l'eau, a conduit à l'aménagement de plusieurs ponts-canaux sur les communes de Maussane-les-Alpilles et du Paradou.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Le lézard ocellé (E)

Mesurant entre 60 et 90 cm de long, ce lézard ocellé est le plus grand d'Europe. Il apprécie les endroits secs et ensoleillés, comme les oliveraies ou les terrains rocheux dégagés. Il se caractérise essentiellement par ses quelques tâches de couleur bleue (ocelles) qui parsèment ses flancs de part et d'autre. Son régime alimentaire se compose de fruits, de petits mammifères ainsi que d'insectes. Il s'agit d'une espèce protégée.

Crédit photo : ©Nicolas Sadaillan - Mairie de Sénas

Rochers de la Pène (F)

Les rochers de la Pène, qui abritent les Tours du Castillon, appartiennent à l'étroit chaînon des « Collines » s'étendant sur 15 km d'ouest en est, dans le massif des Alpilles. Parcourant Fontvieille, le Paradou, Maussane-les-Alpilles et Mouriès, il se termine à hauteur des Caisses de Jean-Jean. Les rochers de la Pène culminent à 58 mètres d'altitude au sud de Paradou. Ils présentent une pente marquée vers le sud et sont constitués de bancs calcaires du Crétacé supérieur.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Le massif des Alpilles (G)

Le massif des Alpilles s'étend sur 30 km, culminant à 498 m au sommet des Opies. Au gré des crêtes, des falaises, des vallons et des piémonts, ce massif calcaire méditerranéen abrite des milieux remarquables. Les sols des Alpilles sont constitués de calcaires blancs qui se sont formés il y a 125 millions d'années par l'accumulation de micro-organismes dans l'océan qui le recouvrait ici. C'est la rencontre des plaques tectoniques africaines et européennes qui a créé ces reliefs.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles

Les Tours de Castillon (H)

Occupé pour la première fois à l'âge du Fer, le site de Castillon s'est considérablement développé au XIe s., quand les seigneurs des Baux en ont fait un endroit stratégique pour la défense de leur territoire et un poste de surveillance des axes de communication. Le château, aujourd'hui disparu, possédait quatre tours. Il n'en reste aujourd'hui plus que trois.

Crédit photo : ©Orlane Fougeroux

L'olivier (I)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles

L'Atelier Fromager des Calans (J)

L'Atelier Fromager des Calans est une petite exploitation agricole, spécialisée dans la fabrication artisanale de fromage de chèvre fermier. La propriétaire, Nathalie Feurer, possède un élevage de 50 chèvres laitières qui fournissent la totalité du lait nécessaire à la fabrication de ses fromages. Ancrée dans une démarche locale, elle commercialise ses produits en vente directe sur l'exploitation, ou à la cabane "Le petit Paysan", lieu de vente pour producteurs indépendants à Maussane-les-Alpilles.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Le village du Paradou (K)

Le village du Paradou ne tient pas son nom du "paradis" mais du nom provençal donné aux moulins, qui étaient utilisés par les tisserands installés le long de la rivière de l'Arcoule. Au Moyen Age, ce village s'appelait Saint-Martin-de-Castillon et était sous l'autorité seigneuriale des Baux-de-Provence. Il faut attendre 1796 pour que le Paradou se détache des Baux et devienne une commune à part entière. Il est aussi le lieu qui a vu naître Charloun Rieu, poète provençal, ami de Frédéric Mistral.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de